

AUFÉE

Association Des Usagers Des Forêts D'Evreux Et Environs

La nouvelle Mare aux Fées...

.....surmontée de son belvédère....



AUFÉE

Association Des Usagers Des Forêts D'Evreux Et Environs.

UN PEU D'HISTOIRE

L'AUFÉE a été créée en 1982 pour permettre l'accès aux promeneurs, des espaces naturels de la région d'Evreux, et inciter les pouvoirs publics à acquérir, tout particulièrement, la partie de la forêt qui borde la ville.

Sur les 3200 hectares de la forêt d'Evreux, forêt privée, seule la partie jouxtant la ville et donc facile d'accès, était fréquentée car ouverte au public, pratique usuelle liée à la succession du Prince de Broglie après son décès.

A la suite de quelques ventes et reventes d'une partie de cette forêt, il devint de plus en plus difficile de s'y promener sans rencontrer des gardes qui en interdisaient l'entrée...

Emus de cette situation, sans parler des risques d'urbanisation qui pointaient, un petit groupe de personnes entreprit d'alerter les pouvoirs publics afin qu'ils permettent à la ville de devenir acquéreur.

L'AUFÉE naquit ainsi et durant dix ans, par des dossiers dûment complétés, des arguments avancés après des édiles tant régionaux, que départementaux ou municipaux, elle atteint l'objectif pour lequel elle s'était constituée.

L'acquisition de 400 hectares par la ville se fit en deux étapes, grâce au financement relais de l'établissement public de Basse Seine (EPBS), des subventions de l'Etat et de la Région. Cet événement fut assimilé à une entreprise de sauvegarde d'un monument historique ! Ce n'était que le deuxième cas en France, après celui de la forêt de Fontainebleau.

Jusqu'en 1992, l'AUFÉE se consacra sereinement à ses objectifs statutaires :

- ◊ Protéger et promouvoir l'accès de promeneurs aux espaces naturels
- ◊ Encourager la protection et l'entretien de ceux-ci
- ◊ Apprendre aux usagers à les connaître et à les respecter

En 1992, le Maire d'Evreux, ressort un projet de déviation de la Nationale 13, dont la première ébauche datait de 1942, utilisant la forêt comme réserve foncière.

L'AUFÉE recommence alors une lutte pour préserver cet espace naturel que les ébroïciens s'étaient très vite approprié. Les considérations qui avaient amené les élus et techniciens de 1942 à choisir ce tracé – protéger les terres à blé au sortir de la guerre entre autres – ne furent pas remis en cause par ceux d'aujourd'hui !

On sait désormais combien les espaces forestiers font partie de la qualité de vie des citoyens, et sont à protéger – Pour la qualité de l'air, de l'eau...-Tandis que beaucoup de terres cultivables sont en friches.

En 1998, la déviation d'Evreux par le Sud-ouest fut déclarée d'utilité publique, malgré l'épais dossier apporté par L'AUFÉE aux commissaires enquêteurs, et la réalité d'une amputation forte sur la forêt, ainsi que la modification obligée de reconsidérer les captages d'eau....

L'AUFÉE continue d'être un interlocuteur reconnu, fort de l'agrément reçu « dans les domaines de la protection de la nature et de l'environnement et de l'amélioration du cadre de vie », par arrêtés préfectoraux N°53 et 54 du 13 juin 1991.

Siège Social: Hôtel de ville d'Evreux - Présidente : Danielle BIRON

Vice-Président: Jacques CARON - Secrétaire-Trésorier: Hervé DIERAS

Correspondance: 32 rue Henri De Toulouse Lautrec, 27000 Evreux - Courriel: danielle.biron@wanadoo.fr

Téléphone: 02 32 23 10 42

Cotisations: 15 euros - Dons membres bienfaiteurs - CCP Rouen 439 19 S

SOMMAIRE

Photo page de garde auteur: Frédéric BOUGON,

Un peu d'Histoire, 2

Editorial, 3

Assemblée générale & Rapport moral et
Jeu : Questions - réponses 4-5-6

Dossier: Déviation suite.... 7-8
- Nécrologie de M. Pelletier Georges

Article: Nouveau Fléau-le moustique Tigre 9

Article: Restauration des mares... 10

Article: Observatoire des vers luisants.. 11

Article: Echanges scolaires..... 12-13

Article: Lucane cerf-volant..... 14

Jeu : Questions - Réponses 15

Article: Les insectes: un monde 16

Article: Les automnales de Martot 17

Venez nous rejoindre 18

L'AUFEE est avec qui 19

Bulletin d'information de l'AUFEE

Présidente : Danielle BIRON

Vice-président: Jacques CARON

Secrétaire - Trésorier : Hervé DIERAS

Directeur de la publication :

Danielle BIRON

Correspondance :

32 rue Henry De Toulouse-lautrec

27000 EVREUX

Téléphone : 02 32 23 10 42

Numéro 21 Année 2010

Numéro ISBN 1256-477X

Ce printemps fut bien pluvieux et point de regret d'être devant l'ordinateur au lieu de faire une promenade en forêt.

Nous souhaitons cependant que cela ne dure pas et l'on ne peut s'empêcher de se poser la question de savoir si le changement climatique y est pour quelque chose. Fin 2015 la COP 21 nous avait incités à nous informer, à agir, à réfléchir.

Ne confondons pas météo et climat et laissons aux spécialistes le soin de commenter ces ressentis qui occupent bon nombre de conversations (apparemment je n'y déroge pas !) mais soyons vigilants et faisons tout ce qui est en notre pouvoir pour apporter notre contribution à ce grand défi pour les générations futures.

Dans ce numéro nouveau, toujours mis en page par notre ami Frédéric bien qu'il fasse désormais partie des jeunes retraités, vous trouverez des informations sur la vie de notre association.

Que ce soit le point sur le chantier déviation et ses péripéties juridiques, sur le soutien à l'échange entre les écoles de Hanoï et Saint-Pierre lès Elbeuf ou la lecture des excellents articles de nos spécialistes Alain Delannoy et Daniel Dépinay, je souhaite que vous trouviez plaisir à feuilleter ce nouveau numéro de notre publication.

La présidente Danielle Biron



COMPTE RENDU de L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE & RAPPORT MORAL

du 2 mars 2016 à la halle des Expositions..

Présents : Mesdames Rocher, Bergouignan, Ménager, Biron, Viel (invitée) et messieurs Diéras, Delannoy, Manteau, Dépinay, Mathieu, Bougon, Pinel, Lahey

Excusés : Madame Dionis, Messieurs Bigaud, Caron.

Le quorum étant atteint l'Assemblée peut se tenir.

L'assemblée générale de l'AUFEE relative à l'exercice 2015 s'est tenue, comme les années précédentes, à la halle des expositions dans une salle mise gratuitement à disposition par la Ville de 18 à 20h.

Ordre du jour :

Rapport moral de la présidente

La présidente relate les diverses activités de l'association qui seront développées dans le rapport du même nom. Elle soumet à la discussion la création d'une section dite de Martot afin de faciliter le travail du groupe de la dizaine d'adhérents se dévouant pour la mise en place des Automnales de Martot. Cette manifestation prend le l'ampleur puisque en octobre dernier ce sont plus de 1700 personnes incluant les scolaires qui sont venues découvrir l'exposition, participer aux sorties nombreuses pour collecter et apprendre à reconnaître les champignons.

Afin de faciliter également le travail de cette section, un budget lui sera alloué dont les dépenses seront contrôlées par le bureau de l'AUFEE puis le Conseil d'administration.

Il est donc nécessaire d'ouvrir un second compte au Crédit Agricole dont Jacques Manteau né le 19/07/1943 à Courrières sera le signataire. Il demeure à Elbeuf 26 rue des Fougères et est adhérent de l'AUFEE.

En conséquence il est demandé à la présidente et au trésorier de faire le nécessaire auprès du Crédit Agricole de la rue de la Rochette à Evreux pour ouvrir ce compte et qu'un chéquier soit mis à la disposition de monsieur Manteau.

Cette décision est adoptée à l'unanimité

De même le rapport moral est adopté.

Rapport financier

En 2015 ont été les dépenses de l'exercice ont été légèrement supérieures aux recettes si bien que l'exercice a été débiteur.

2.1 Les dépenses on été les suivantes :

2.1.1 Assurance 2015 : 104,97 €

Assurance 2016 : 105,97 €

2.1.2 Bulletin : coût de l'édition : 714,40 €

2.1.3 Cotisation à ENE : 62,50 €

2.1.4 Frais de déplacement : 138, 61 €

Soit un total de 1 130,45 €

Les recettes ont été :

Cotisations : 465 €

Subvention de la ville : 200 €

Dons divers : 130 €

Soit un total de 795 €

Déficit de 335,45 €

En fait ce déficit est un peu moindre car on a réglé en 2015 la cotisation assurance 2016 à la demande en décembre 2015 de la MAIF au lieu de janvier 2016.



En revanche la Fédération Nationale des Amis des Forêts n'a pas appelé la cotisation de 2015 mais c'est une somme peu importante de l'ordre de 20 €.

Malgré ce déficit l'AUFEE n'est pas en péril car son compte sur livret est créditeur de 331,46 € au 31 décembre 2015. Son compte courant va être crédité de la subvention de la Ville de 100 € et des cotisations de ses adhérents de l'ordre de 500 € et le solde actuel du compte courant est de l'ordre de 1 500 €.

Il est à noter que grâce à Frédéric Bougon qui a trouvé un imprimeur compétitif la publication du bulletin annuel revient à un prix modéré. Ainsi grâce à lui et depuis trois ans le bulletin peut continuer d'être édité d'autant qu'il en est le rédacteur pour un coût lui aussi très modique.

Merci également à A. Delannoy et D. Dépinay qui rédigent de très intéressants articles assortis de belles photos.

De même des remerciements supplémentaires vont à Alain Delannoy qui fait maintes prestations dont il reverse intégralement les rémunérations correspondantes.

Merci également à monsieur Collenot qui bien que désormais parisien mais adhérent de la première heure continue de cotiser et de faire un don.

Le détail des recettes et dépenses est à la disposition des adhérents.

Le compte matière également puisque les sommes versées par Alain Delannoy permettent d'acheter du matériel informatique, photographique et des photos qui peuvent être exposées.

Quitus est donné au trésorier.

Renouvellement du tiers sortant

Conformément à l'article des statuts le tiers sortant est remplacé par madame Rocher, monsieur Bigaud et monsieur Pinel. Monsieur Manteau vient les rejoindre.

Montant de la cotisation

L'Assemblée donne son accord pour maintenir la cotisation annuelle à 15 € et le trésorier délivrera un reçu fiscal à chacun des sociétaires à jour de sa cotisation.

Activités

5.1. L'AUFEE est au forum des associations au stand d'ENE en septembre. Toujours beaucoup de monde et beaucoup de documentation distribuée. De nombreux échanges avec les visiteurs permettent de constater que l'environnement est un sujet qui préoccupe de plus en plus de personnes. Malheureusement pas d'adhésions nouvelles.

5.2. L'AUFEE assiste aux séances trimestrielles de la Fédération Nationale des Amis des Forêts à Paris au Sénat. C'est monsieur Diéras qui représente l'association et la présidente le remercie de le faire. Le président Philippe Leroy sénateur de la Moselle a cédé la place à Louis-Jean de Nicolay sénateur de la Sarthe. Beaucoup de sujets sont abordés dont la propreté, les dépôts sauvages, les dégradations des sites, les reboisements, les sentiers de randonnées en forêt etc.

5.3. L'AUFEE est avec ENE dans le dossier déviation et protection des captages d'eau potable Avec Jacqueline Fihey présidente d'ENE, Danielle Biron procède à l'examen de toutes les pièces et décisions concernant la déviation sud ouest d'Evreux qui passe dans la forêt et sur la zone des captages. Lors du début des travaux une importante décharge de matériaux a été découverte (environ 6 500 t) ce qui a retardé les travaux de six mois car une grande partie des ces matériaux étant amiantés il a fallu trouver un lieu de dépôt et l'extraction et le transport se font sous haute surveillance.

Deux recours ont été déposés en décembre 2013 ; une première audience a eu lieu le 15 décembre 2015 mais le jugement qui devait être rendu le 12 janvier a été reporté après que le tribunal a demandé un nouveau mémoire pour une nouvelle audience prévue le 15 mars.

Tout cela demande énormément de temps et l'AUFEE apporte une très grosse contribution car elle a de très nombreux et anciens documents pour étayer ces différents mémoires.

La découverte des décharges montre les défaillances de l'Etat que l'AUFEE et ENE ont maintes fois dénoncées.



5.4. Les échanges avec le lycée français de Hanoi.

L'expérience va de nouveau être reconduite cette année avec un voyage d'Alain Delannoy, son épouse et la présidente, et ce entre les nouvelles classes de 6è du lycée Alexandre Yersin et de CM2 de l'Ecole Jules Verne de Saint-Pierre lès Elbeuf. Les lenteurs administratives, les aléas qui peuvent survenir au cours d'une année font que la pérennisation n'est pas toujours facile à assurer mais l'espoir fait vivre, n'est-ce pas.

5.5. A la suite de l'assemblée, le conseil d'administration procède à l'élection du bureau qui en fait est le même que précédemment, la présidente, le trésorier, le secrétaire et le vice-président étant reconduits dans leurs fonctions.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 19h50.

Jeu «questions - réponses»

Quel est le nom scientifique de ces différentes solanacées?



4- Tomate : *Lycopersicon esculentum* = *Solanum esculentum*
3- Tue-chien : *Solanum nigrum*
2- Vigne de Judée : *Solanum dulcamara*
1- Pomme de terre : *Solanum tuberosum*



Dossier Déviation Sud-Ouest d'Évreux

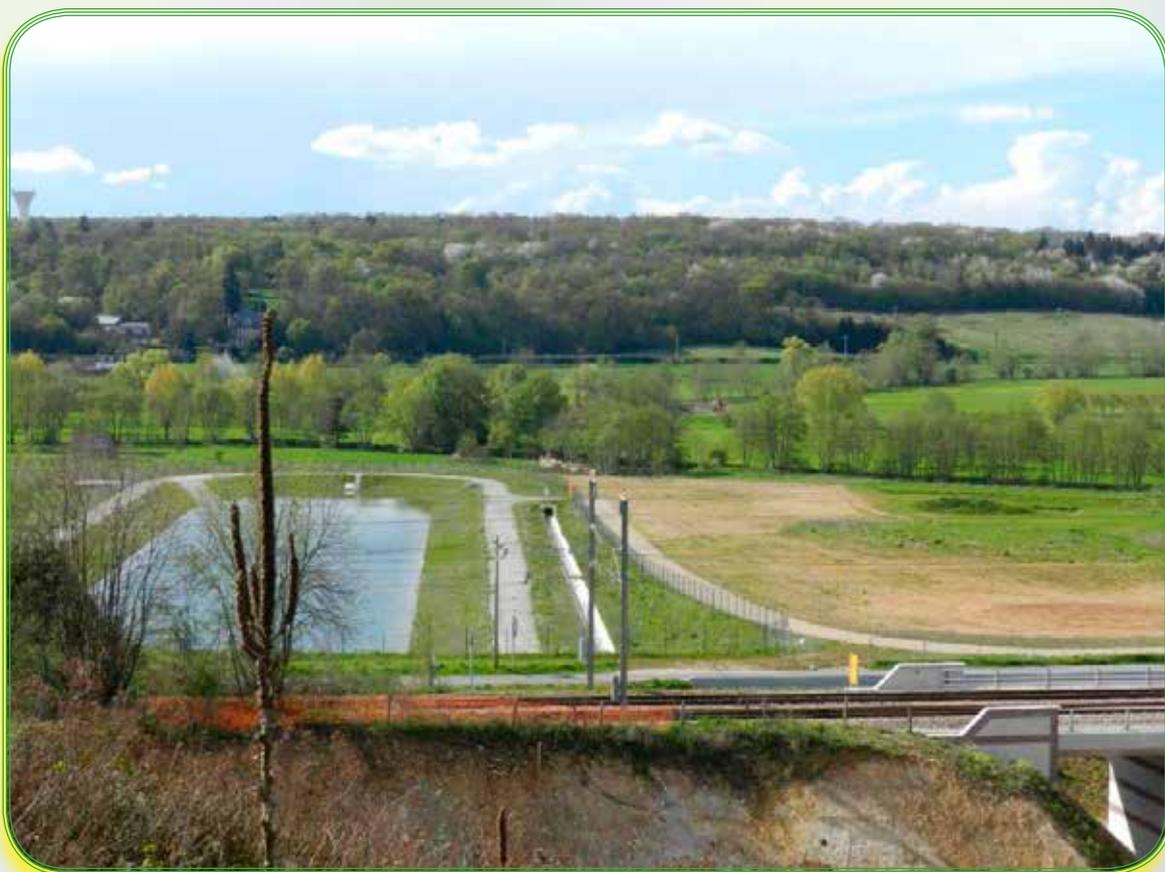
Déviation: ENE fait appel du jugement du tribunal administratif du 26 avril 2016.

Dans le cadre de nos deux recours contre les deux arrêtés pris par le préfet suite à l'enquête loi sur l'eau, quelle ne fut pas notre surprise d'entendre un revirement complet du rapporteur public dans ses conclusions, faisant même son mea culpa.

Ce qui était valable lors de l'audience du 15 décembre 2015 ne l'était plus lors de celle du 15 mars 2016. Comment est-il possible d'interpréter le code de l'environnement de deux façons radicalement opposées ? Mais laissons la parole à Jacqueline Fihey lors de son rapport d'activités au cours de l'assemblée générale de Evreux Nature Environnement.

« Après 27 mois d'instruction pour notre premier recours et 20 pour le second, - soit au 2ème anniversaire de l'ouverture de notre première requête (délai habituel) - l'instruction a été close et l'audience fixée au 15 décembre avait tout pour nous faire espérer que l'intérêt général était pris en compte à travers nos arguments dont 2 d'entre eux étaient cités comme «vices substantiels», c'est à dire des défaillances entraînant l'annulation des deux arrêtés préfectoraux contre lesquels nous avons déposé nos recours.

Le jugement nous était annoncé pour le 12 janvier, mais plus rien de ce qui était logiquement prévisible n'a suivi... Nous avons été informés de la réouverture de l'instruction, et d'une nouvelle audience pour laquelle nous devions fournir un nouveau mémoire, non plus sur nos griefs par rapport au projet de déviation, mais sur ce que selon nous, l'annulation du projet ferait gagner, chiffrage à l'appui, à l'intérêt général. Exercice surprenant pour une association qui n'a pas accès à ces données chiffrées. Nous



y avons travaillé de notre mieux . Et, nouvelle surprise, le 15 mars, la 2ème audience n'a même pas porté sur cette nouvelle approche . Elle s'est résumée à entendre le même rapporteur public dire très exactement le contraire de ce qu'il avait dit le 15 décembre....Il a déclaré s'être trompé... Illico, de vice substantiel, l'absence de l'avis de l'Autorité Compétente en Matière d'Environnement (ACME) est devenue une absence n'ayant aucunement pu nuire à l'information du public et du porteur de projet ... Qu'elle était donc négligeable !...



Pour celles et ceux qui, comme nous ont eu accès à ce type de document, il est évident que c'est un travail de synthèse particulièrement documentée et rigoureuse, de l'ensemble des précautions à prendre pour résoudre les difficultés connues ou pour s'assurer à priori de l'absence de « mauvaises surprises » susceptibles de se présenter dans le déroulement du chantier.

Nous sommes donc fondés à penser que si l'avis de l'ACME (Autorité Compétente en Matière d'Environnement) avait été demandé conformément aux préconisations de la loi, la « découverte » des tonnes de déchets amiantés aurait été anticipée, et traitée, avant même le début du chantier. Projet modifié entre ce qui a été montré au public en 1998 dans le dossier et par la présentation de la maquette. Le dossier loi sur l'eau aurait pu rattraper cette erreur par l'avis de cette autorité.

Et par voie de conséquence, cela ne peut que nous inquiéter pour la dernière tranche du chantier. ENE n'est pas seule à craindre des conséquences gravissimes de la traversée de la vallée de l'Iton. L'Agence Régionale de Santé, l'hydrogéologue expert ont tiré le signal d'alarme, sans être entendus... »

Il y a trente ans l'AUFEE avait alerté la mairie de ces dépôts amiantés mais ni les services municipaux, ni les services de l'Etat ne l'avait écoutée.

Dans le dossier d'enquête de 1998 le tracé ne passait pas sur ces dépôts. Il était donc difficile pour la population de les signaler même en étudiant la maquette présentée au public.

Suite à cette audience, le jugement a été rendu le 26 avril et le tribunal a annulé un seul point concernant les rejets de cuivre et de zinc dans l'Iton sans imposer quoi que ce soit comme contrainte de traitement au préfet. Ce jugement non seulement nous a déçus mais également surpris puisque dans un arrêté précédent concernant les captages d'eau potable nous avons été déboutés au motif qu'un arrêté préfectoral ne pouvait pas être divisible c'est-à-dire qu'on ne pouvait pas annuler une partie d'un arrêté. Deux poids, deux mesures une fois encore. De plus le compte rendu de ce jugement contient un certain nombre d'imprécisions et d'erreurs. C'est pourquoi ENE a décidé de continuer la lutte en allant en appel au tribunal de Douai refusant qu'une justice aussi versatile ait le dernier mot.

Je conclurai en remerciant particulièrement Jacqueline Fihey pour l'énorme travail de synthèse qu'elle a accompli et continue d'accomplir. Et je remercie également les membres de ENE qui nous soutiennent et apportent leurs compétences. En particulier Yves Calonne, Claude Doligé et Jacques Caron pour les problèmes liés à l'eau.

Danielle Biron

Nécrologie:

Au cours de l'assemblée générale nous avons rendu un hommage à Sylvaine Landreau disparue en début d'année.

En ce mois de juin 2016 c'est notre ami Georges Pelletier qui nous a quittés. Il nous avait accompagnés fidèlement durant de longues années et faisait partie du Conseil d'administration.

Homme de grande culture d'une discrétion absolue qui n'avait d'égale que sa gentillesse il tenait la librairie Floréal rue de la Harpe à Evreux, librairie spécialisée dans les livres rares et anciens.

Nous présentons à toute sa famille nos plus sincères condoléances et l'expression de notre amitié.

4. *La punaise est Dolycoris baecarum et le fruit est celui de la fleur ci-dessous la nigelle des champs.*

3. *Des acariens !*

2. *Ce charmant moustique porte le nom Chironomus plumosus, sa larve vit dans l'eau et les pêcheurs la connaissent bien car c'est le ver de vase !*

1. *C'est la fleur d'un eucalyptus pauciflora photo A. Delannoy prise en Bretagne au lieu-dit Nazareth à 3km de Saint-Martin sur Oust.*



Un nouveau fléau en vue ... le Moustique tigre !

Il n'est pas encore chez nous, mais c'est une véritable plaie qui "bouffe" la vie de ceux qui le subissent. Une espèce invasive. Dans tout l'arc méditerranéen, toute la vallée du Rhône jusqu'à la Saône & Loire, la Savoie, une grande partie du Sud-ouest dans un axe Pyrénées orientales jusqu'à la Gironde. *Aedes albopictus*, de son vrai nom, est originaire du sud-est asiatique. Insecte migrant, passé d'Italie dans les années 90 à la France du sud-est en 2004, il colonise par ses œufs tous les points d'eau stagnante (vases, pots, gouttières, vieux pneus abandonnés etc. ...).

Son portrait : comme le montrent les photos, c'est un petit insecte au corps noir de 4 à 5 mm tacheté de blanc plus ou moins argenté, une rayure blanche longitudinale sur le dessus du thorax, pattes noires annelées de blanc.

Il est principalement diurne, fréquente les zones urbaines de très à plus ou moins denses.

Le cycle de vie du Moustique tigre passe par l'œuf, le stade larvaire, la nymphose et l'émergence de l'adulte. Les œufs sont pondus dans l'eau stagnante plus ou moins saumâtre. Lorsque l'enveloppe de la nymphe libère l'adulte, le moustique passe à la phase aérienne. Seules les femelles piquent. Après accouplement, la femelle va se mettre en quête d'un hôte à piquer (homme, mammifère ou oiseau), le sang prélevé fournit les éléments nutritifs nécessaires au développement des œufs. Quant aux mâles, ils se nourrissent uniquement de nectar.

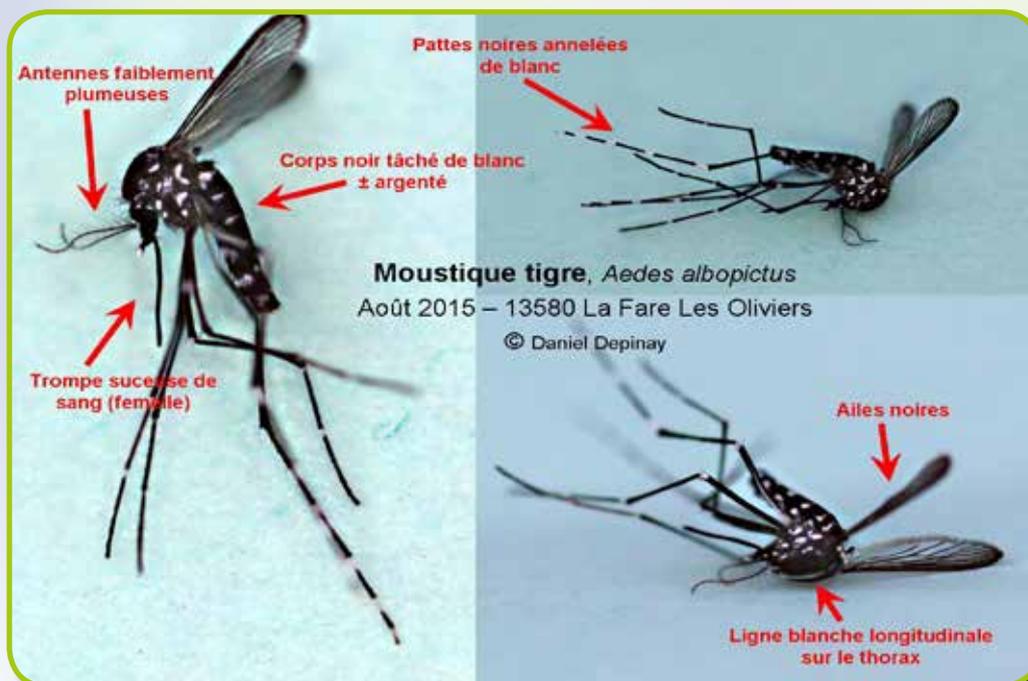
Une particularité importante, les œufs d'*Aedes albopictus* résistent à la dessiccation (sécheresse) favorisant ainsi le transport et leur durée de vie. La diapause hivernale (arrêt du développement de l'évolution de l'insecte dû à différents facteurs) augmente sa capacité de survie sous forme d'œufs dans les zones plus tempérées.

Puis, l'agression du Moustique est surprenante : on ne le voit pas arriver sur les jambes, principale partie du corps attaquée. La piqûre est douloureuse et dure de une à quelques heures. Ne pas se gratter, sinon cela réapparaîtra dans la nuit (je sais de quoi je parle!). Il existe des produits préventifs et d'autres apaisants, sinon il faut être bien couvert ... mais quant il fait entre 30 & 35°C sous abri !?

Quant à la transmission de maladies telles la dengue ou le chikungunya, il ne semble pas que l'insecte soit porteur "naturellement" de ces virus. Il faut qu'il ait piqué des personnes de retour de pays où ces maladies sont présentes pour nous les transmettre. Un seul conseil en cas de forte fièvre et de plaques rose/rouge à l'endroit des piqûres, consultez votre médecin.

En espérant qu'*Aedes albopictus* passe la Loire le plus tard possible ...

Daniel Dépinay



Restauration écologique de mares en forêt communale de La Madeleine (phase 4)

Du 23 octobre au 23 décembre 2015, des travaux de restauration de 3 mares forestières ont été engagés sur la forêt communale de La Madeleine. Ils concernent la mare Verte, la mare de la république, la mare du village de la forêt. Deux nouvelles mares seront créées : la mare aux fées le long de l'allée Berthe et la mare des épilobes. Cette 4ème phase de travaux vient clôturer l'opération de restauration du réseau de mares favorisant la biodiversité forestière, travaux engagés par le Grand Evreux Agglomération.



Les travaux ont été réalisés par l'entreprise Environnement Forêts. Le montant total des travaux est de : 55 933,44 € TTC

Pour la petite histoire le nom de la première mare créée et dite mare aux fées est né d'une boutade. Lors de la visite des mares restaurées dans la deuxième phase le maire de l'époque a proposé avec humour de donner le nom de la présidente de notre association.

La réponse a fusé.



Elle a précisé qu'elle n'avait pas le culte de la personnalité et a joué sur les mots demandant que la mare soit nommée mare AUFÉE ce qui est devenu mare aux fées.

Allée Berthe - Massif de la Madeleine «mare aux fées»
Photo - Frédéric BOUGON



Tout compte « fée » voilà qui nous « satisfée ».



Massif de la Madeleine «mare Epilobe».
Photo Frédéric BOUGON

Quant au nom de la seconde, nous n'y sommes pour rien. Les épilobes sont des plantes dont il existe plusieurs variétés et dont les propriétés médicinales semblent nombreuses.



L'observatoire des vers luisants et des lucioles...

L'Observatoire des Vers Luisants



L'AUFEE est partenaire relais de ce projet !

Un lancement national par le Groupe Associatif Estuaire
avec 74 partenaires associatifs en France.

APPEL A TEMOIN

Vous avez dit
un "ver luisant" ?



Les vers luisants sont de petits insectes dont la particularité la plus connue est la "bioluminescence" ! En effet, la femelle émet une douce lumière verte pour signaler sa présence aux mâles !
Auxiliaires du jardinier, les vers luisants ne se nourrissent que d'escargots et de limaces ! Très utiles décidément ! Qui veut des vers luisants :) ! ?

Quels objectifs
pour l'Observatoire ?



Les vers luisants ont vu leurs populations diminuer assez fortement. Les causes ne sont pas bien établies. Est-ce l'artificialisation et l'urbanisation des territoires ? L'usage de pesticides ? La pollution lumineuse ?
Nous espérons comprendre grâce à vous ce qui les impacte pour, un jour peut-être, pouvoir mieux les protéger !

Qui en sont
les fondateurs ?



Le Groupe Associatif Estuaire (GAE) et Labocea-CNRS se sont associés pour imaginer des nouvelles approches de sciences participatives !
Les partenaires allient la connaissance du grand public, l'expérience en sciences participatives (depuis 2007), la rigueur scientifique et une spécialisation dans les organismes bioluminescents !

copier le lien suivant dans votre navigateur - <http://www.asterella.eu>

et rejoignez-nous ensuite sur tous les réseaux sociaux !



Photographies et remerciements : Lampyris noctiluca, par Bobgaia (LCC) et Heinz Albers (LCC) ; illustration Pixabay (LCC0). Cet email vous a été envoyé pour le lancement de l'Observatoire.



Agglomération

■ SAINT-PIERRE-LÈS-ELBEUF

PARTENARIAT ENTRE L'ÉCOLE JULES-VERNE ET LE CO

Insectes et plantes dan

Depuis quelques années, le naturaliste Alain Delannoy partage sa passion pour les insectes et les plantes avec les enfants de l'école Jules-Verne de Saint-Pierre-lès-Elbeuf. Et

Qu'il évoque les champignons avec le *Phallus impudicus* en robe de mariée ou bien qu'il décrive les photos surprenantes d'un insecte au nom de *pyrops-candelaria*, Alain Delannoy parvient sans peine à capter l'attention de son auditoire. Ce naturaliste, amateur mais éclairé, partage sa passion de la faune et de la flore avec les jeunes de deux pays. Il anime régulièrement des ateliers découverte avec les enfants de l'école Jules-Verne et se rend, lorsqu'il le peut, au Vietnam.

La culture vietnamienne

Là-bas, il dispense son goût des plantes et des animaux (exotiques) auprès des jeunes du lycée-collège Alexandre-Yersin d'Hanoï. C'est ainsi qu'une collaboration, qu'un partage de connaissances s'est installé via un site internet. Les observations des élèves l'école Jules-Verne peuvent être lus par les collégiens de Hanoï. Et l'inverse est tout aussi.

L'idée est de « comparer les espèces animales ou végétales dans des milieux très différents » explique Patrice



Alain Delannoy (à droite en haut) a partagé sa passion des végétaux et des insectes avec les enfants de l'école Jules-Verne. Et toutes leurs observations sont consultables, via internet, par le site de l'école.

Philippe, le directeur de l'école Jules-Verne. « Cela fonctionne bien et permet d'aborder de nombreux sujets complémentaires comme le réchauffement climatique ou plus simplement d'évoquer la

culture vietnamienne ». En cela l'apport d'Alain Delannoy se révèle essentiel. Il était récemment en Asie, plus précisément à Hanoï et, cette fois encore, il a trois classes de 6ème à la découverte de la forêt primaire.

COLLÈGE YERSIN DE HANOÏ (VIETNAM).

ns le projet éducatif

passion des insectes et des plantes avec les collégiens de Hanoï
espère qu'un jour prochain, les uns rendront visite aux autres.



aux et des animaux avec les collégiens du lycée français d'Hanoï.
es élèves de l'école Jules-Verne

l'obstacle financier » poursuit Patrice Philippe. « Dans l'immédiat, il est surtout essentiel de continuer à faire vivre cette expérience, cette collaboration entre les élèves de France et du Vietnam » insiste, fort justement, Alain. D'ailleurs, les enfants de Jules-Verne vont pouvoir prochainement se plonger avec encore plus d'enthousiasme dans l'analyse des animaux et des plantes asiatiques puisqu'Alain a ramené plus d'un millier de photos exploitables. Une véritable mine d'or.

Un jardin partagé

Avant cela, les élèves de Jules-Verne se penchent sur un autre joli projet : le jardin potager partagé. « Un véritable projet collectif » explique le directeur de l'école. « Nous disposons d'une bande de jardin de 15 mètres sur cinq sur laquelle les enfants vont cultiver les légumes avec l'apport technique de jardiniers amateurs, un vrai projet intergénérationnel ».

Benoît VOCHÉLET

un endroit de rêve pour le naturaliste. Un lieu de toutes les surprises pour les jeunes Vietnamiens, finalement peu habitués à sortir de leur métropole. « En compagnie du proviseur du lycée Yersin, nous avons

fait un petit bilan des actions engagées, « explique Alain. Et nous avons évoqué l'avenir de ce partenariat ». Un avenir qui, dans l'idéal, pourrait prendre la forme d'un échange scolaire. « Là, nous nous heurtons à



Lucane cerf-volant, le plus grand coléoptère d'Europe ! Présent en Haute Normandie ...

Dans la famille des Lucanidés, *Lucanus cervus* le mâle peut mesurer jusqu'à 75 mm, voire 90 mm; la femelle 30 à 40 mm. La différence entre les deux sexes se fait par le développement plus important de la tête et des mandibules chez le mâle. La structure de la face interne des grandes mandibules rappelle des «bois de cerf» munies de pointes acérées, d'où son nom français. **(Photo N°1).**



Photo - Daniel Dépinay

Les adultes ou imagos volent de juin à juillet, voire août, jusqu'à septembre pour les femelles. Ils recherchent les vieux arbres, souvent des chênaies, mais aussi d'autres peuplements arboricoles anciens, et se nourrissent de la sève qui s'en écoule par une blessure et la lèche avec leur grande langue velue (très difficile à observer).

Alors les mandibules, direz-vous ? Pour les mâles, elles servent à combattre d'autres mâles pour la possession d'une femelle. Parfois de biens cruels et spectaculaires combats. Pour les femelles, elles permettent d'enfourer leur ponte en terre. Reproduction oblige. N'en reste pas moins que la morsure des deux sexes reste douloureuse pour l'humain, ressentie comme une sérieuse «piqûre». Surtout celle d'une femelle.

Les larves se développent dans le bois pourrissant. Ici sous un tas de bois pour le chauffage à la cheminée à Caudébec lès Elbeuf, en l'occurrence du noyer, et un peu de charme. Elles creusent des galeries durant trois à cinq ans en tout sens. Puis elles s'enterrent à une profondeur de plusieurs centimètres dans la terre afin de se nymphoser. Les larves de la photo font de sept à neuf centimètres de longueur, c'est très impressionnant quant on les découvre.

(Photo N°2 ci-contre).



Photo - Daniel Dépinay

En présence de nymphe, selon le stade, il est possible de voir si c'est un mâle ou une femelle. L'imago éclot en automne sous terre où il passe l'hiver, il sortira au printemps ou l'été suivant, selon les conditions climatiques.

Aujourd'hui, le Lucane cerf-volant est menacé de «rareté, plus ou moins de disparition», non pas pour sa «consommation alimentaire humaine», nous n'en sommes pas encore là, mais plutôt par la disparition de milieux forestiers anciens qui favorisaient largement son développement et sa reproduction.



FOETUS - Photo - Daniel Dépinay

Cela concerne également bien d'autres arthropodes vivant dans les mêmes milieux mais surtout l'insecte qui nous intéresse aujourd'hui.

Une protection législative du Lucane cerf-volant, à moyen terme, pourrait ou devrait être envisagée.

Daniel Dépinay



Jeu «questions - réponses»



1 - Saurez-vous les reconnaître ?
Quelle est donc cette fleur ?
Indice : c'est celle d'un arbre photographié en Bretagne

2. - Comment s'appelle la larve de ce moustique ? Ici c'est le mâle.



4. - Quelle est cette punaise déjà mentionnée dans l'un de nos bulletins ?
Sur quelle fleur est-elle posée (fruit de la fleur pour être précis) ?



3. - Que transporte cette abeille (*OSMIA CORNUTA*) sur son dos ?

Toutes les réponses sont contenues dans une des pages de ce bulletin. Bonne découverte



LES INSECTES : UN MONDE IMPITOYABLE...

Les représentants de ce groupe d'hyménoptères très riche en espèces, les femelles jouent un rôle important dans la régulation naturelle des populations d'insectes et araignées, les espèces concernées sont classées dans l'ordre des apocrites.

On distingue deux familles, les térébrants ou portes-tarrière qui sont essentiellement parasites et les aculéates ou porte-aiguillon parasites ou non.

Tous les genres d'insectes et d'araignées sont concernés par ce parasitisme, certains apocrites sont même spécialisés dans un seul genre d'insecte.

Succinctement nous parlerons de quelques espèces présentes en Normandie en précisant leurs caractères morphologiques et leurs modes opératoires.

LE PHILANTHE APIVORE: Cet insecte d'environ 15 mm ressemble à notre guêpe classique mais ses mœurs sont bien différentes.

C'est un redoutable prédateur des abeilles mellifères, il chassait ces dernières avant l'arrivée du frelon asiatique. Le philanthe attaque sa proie lorsqu'elle butine, il la paralyse en la piquant avec son dard, l'abeille ainsi attaquée peut se défendre, mais son aiguillon glisse sur le corps lisse de cette guêpe et reste inefficace. Curieusement l'insecte comprime l'abdomen de sa proie ce qui a pour effet de faire sortir une goutte de miel, avant de s'envoler le Philanthe s'en nourrira. Elle rejoindra alors son nid creusé dans la terre et y déposera son fardeau, elle recommencera jusqu'à 6 fois son manège avant de pondre son œuf et de boucher le trou, la larve se développera en se nourrissant des abeilles encore vivantes mais inertes.



LE POMPILE: La méthode est identique mais les victimes sont les araignées.

Après un court combat, la proie est paralysée, cet insecte d'environ 10 mm n'hésite pas à s'attaquer à des adversaires deux fois plus gros que lui.

Ensuite il va transporter son araignée dans une loge qu'il a aménagée, souvent dans un mur.

Il arrive parfois que les pattes empêchent la proie d'entrer dans le trou, qu'à cela ne tienne, le Pompile redescend son araignée, lui sectionne les pattes avant de la déposer dans son nid.

Comme le Philanthe il y aura plusieurs va et vient, une fois que la quantité souhaitée est atteinte, la femelle pondra son œuf et refermera sa cachette.



L'ICHNEUMON: Même si la finalité est la même, la méthode est différente.

Les insectes recherchés par ce chasseur sont principalement des chenilles de papillons.

L'Ichneumon femelle possède une tarière, elle s'en servira pour déposer son œuf sur ou dans sa proie, sans la paralyser comme précédemment.

La chenille continuera normalement sa croissance, se transformera en chrysalide d'où émergera non pas un papillon mais un adulte Ichneumon.



Même si la méthode peut sembler cruelle, ces prédateurs tuent uniquement pour leur reproduction s'attaquant à de nombreux insectes qui, pour certains, sont qualifiés d'indésirables par l'homme...

Alain Delannoy



VENEZ NOUS REJOINDRE

Si vous êtes intéressé par l'AUFÉE, laissez-nous vos coordonnées :

NOM :

Prénom :

Adresse :

.....

Téléphone :

Adresse Courriel :

Connaissez-vous l'AUFÉE : Oui Non

Quelle (s) activité (s) de l'AUFÉE vous intéresse (nt) ?

La protection et l'environnement

Les ballades guidées
à thèmes.

La flore

Les champignons

La faune

Je désire connaître les autres activités de l'AUFÉE concernant les forêts d'Evreux et Environs :

Je souhaite adhérer à l'AUFÉE Oui Non

Si Oui, je joins mon règlement de 15 € par chèque à l'ordre de l'AUFÉE.

Je recevrai gratuitement les bulletins publiés par l'AUFÉE, et serai informé des sorties et réunions organisées par l'association.

Je fais un don de€ en plus du règlement de mon adhésion.

Je désire recevoir un reçu pour déduction fiscale (à partir de 15€).

A découper selon le pointillé.....





AUFÉE

Association Des Usagers Des Forêts D'Evreux Et Environs.

L'AUFÉE EST AVEC QUI?

L'AUFÉE est affiliée à la Fédération Nationale des Sociétés d'Amis des forêts, dont le Président est Monsieur Philippe Leroy, Sénateur et Président du Conseil Général de la Moselle.

A ce titre, elle participe régulièrement aux réunions et assemblées générales à Paris, contribuant ainsi à faire connaître la forêt d'Evreux et ce, depuis une quinzaine d'années.

L'AUFÉE a adhéré récemment à Haute Normandie Nature Environnement (HNNE).

L'AUFÉE fait partie des associations fondatrices de Evreux Nature Environnement qui ont décidé de mener certaines actions en commun et localement, cela avec l'aide de Haute Normandie Nature Environnement.

LES ACTIVITÉS DE L'AUFÉE

- La publication d'un bulletin.
- Des sorties botaniques.
- Des sorties mycologiques grâce à l'aide précieuse, bénévole et on ne peut plus compétente de spécialistes.
- L'établissement d'un copieux dossier pour faire prendre un arrêté « conservatoire de biotope » pour l'airelle rouge, dernière station de cette espèce de Haute Normandie.
- Des expositions sur la forêt, les champignons, les baies. Pendant dix ans, grâce au concours de la Caisse Primaire d'Assurance maladie de l'Eure et permettant un travail avec les enfants des écoles primaires.
- La participation, avec l'Office National des Forêts, à la création d'un sentier pédagogique.
- Une vigilance pour réagir au plus vite et proposer des solutions aux problèmes concernant la forêt.

Adresses utiles:

France Nature Environnement

Siège Administratif

6, rue Dupanloup

45000 ORLEANS

Tél : 02 38 62 44 48

Fax : 02 38 52 11 57

information@fne.asso.fr

Siège Social

Muséum National d'Histoire

Naturelle

57, rue Cuvier

75231 PARIS CEDEX 05

Fax : 01 43 36 84 67



FRANCE NATURE
ENVIRONNEMENT

Horizon Normandie Nature Environnement

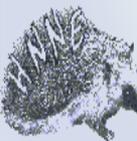
115 Boulevard de l'Europe,

76100 ROUEN

Tél: 02.32.08.41.32

Mail: hnnn@wanadoo.fr

Web: <http://perso.wanadoo.fr/hnnn>



Evreux Nature Environnement

Place du Général de Gaulle - 27000 EVREUX

Mail: evreux.nature.env@wanadoo.fr

Web: <http://www.evreux-nature-environnement.org>



SES ADHERENTS.

L'AUFÉE compte environ une centaine d'adhérents et de sympathisants.

Elle souhaite augmenter ce nombre et surtout faire participer les jeunes, dans une démarche pédagogique d'entraînement et d'éveil aux bienfaits de la forêt.





NORMANDIE-SEINE

Le bon sens a de l'avenir



Crédit Agricole d'Evreux :

- | | |
|---------------------|---------------------|
| - Evreux Grenoble | Tél. 09.69.39.31.00 |
| - Evreux Rochette | Tél 09.69.39.31.02 |
| - Evreux Chartraine | Tél. 09.69.39.31.01 |
| - Evreux Sud | Tél. 09.69.39.31.03 |
| - Gravigny | Tél. 09.69.32.94.69 |



NORMANDIE - SEINE

www.lempreintedunebanqueregionale.fr